



# SAINT BAUZILLE INFOS

Numéro d'octobre 2014

La commune a été touchée par les importantes pluies tombées sur le département de l'Hérault. La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été demandée. D'importants travaux de voirie sont à prévoir. Certains ont d'ailleurs déjà été entrepris pour permettre aux riverains d'accéder à leur domicile et de faciliter l'écoulement des eaux. L'aide financière de l'Etat, de la Région, du Département est sollicitée.

Le CCFF est intervenu lors de ces intempéries pour mettre en sécurité des passages devenus dangereux et porter assistance aux personnes isolées par la montée des eaux.

La mairie remercie ces bénévoles par leurs actions aussi rapides que pertinentes et utiles sur le territoire de la commune.

## PRUDENCE ! :

En cas de vigilance rouge, il est recommandé dans la mesure du possible d'éviter tout déplacement.

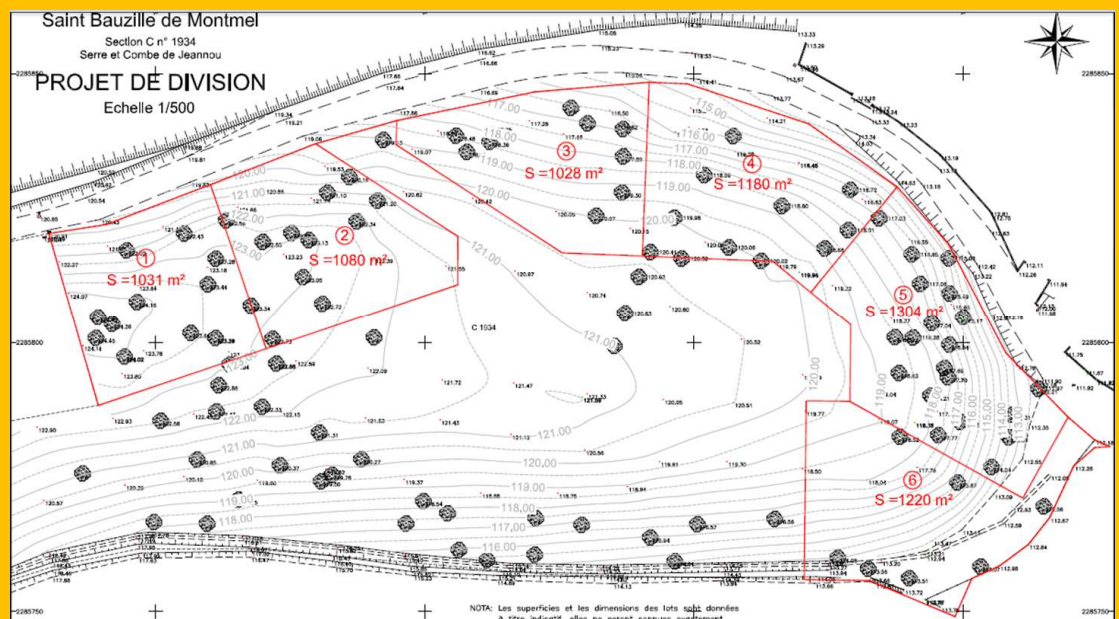
## HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi et jeudi de 8h à 12h et de 16h à 18h30, Mardi et vendredi de 8h à 12h, mercredi de 10h à 12h.

**ATTENTION** : pendant les vacances scolaires la mairie sera seulement ouverte tous les matins de 8h à 12h. Ces horaires s'appliqueront du 20 au 31 octobre.

**DELIBERATIONS** : Lors du conseil du 30 septembre plusieurs délibérations ont été prises. Le compte-rendu complet est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

- Achat de la propriété située 16 rue du plan Vincent pour 1 900 000 euros.
- Vente de 6 terrains communaux situés Serre de Jeannou à 160 euros le m<sup>2</sup> (voir plan ci-dessous)



Les personnes intéressées par cette vente peuvent dès à présent se faire connaître en mairie.

- Vente à OPUS de 6000 m<sup>2</sup> route de Braveille (voir détail de l'opération au verso).
- Approbation de la première modification du PLU.
- Adoption d'un plan de circulation pour les poids lourds dans Favas et achat des panneaux de signalisation pour la mise en œuvre (montant : 1841,28 euros).
- Part financière de la commune pour la réalisation d'un aménagement par le Département à l'entrée du village via Montaud : 10 000 euros.
- Abattage prochain de platanes par le Conseil Général en vue de l'aménagement de l'entrée du village via Favas.
- Choix de Relief Ge pour réalisation de l'étude de l'aménagement de la circulation dans le centre du village.
- Extension prévue du réseau d'éclairage public dans le quartier des Barandons.
- Restau sénior : il est ouvert et le prix des repas est de 4,50€. Les inscriptions se font en mairie.

## Délibération à la loupe :

**Le conseil municipal décide de vendre à la société OPUS une surface de terrain constructible d'environ 6000 m<sup>2</sup> contenue sur les parcelles C1214, C1216 et C1501 qui font partie du domaine privé de la commune.**

L'acheteur s'acquittera du prix de vente sous la forme d'une dation en paiement, soit une obligation de viabiliser 3 parcelles de surface comprise entre 250 et 300 m<sup>2</sup> qui resteront propriété de la commune et sur lesquelles l'acquéreur s'engage à construire 3 villas.

Sur ce terrain, le promoteur réalisera un projet dit « greffe-village », c'est-à-dire des constructions dans l'esprit du vieux village. La commune conservera 3 constructions sur les 12 prévues afin de financer, par les loyers de ces habitations, les frais de fonctionnement des équipements collectifs réalisés rue du Plan Vincent.



Trois de ces maisons seront donc louées par la commune. Les autres seront commercialisées par Opus, l'objectif étant de les commercialiser aux alentours de 200 000 euros. Les maisons seront de type P3 ou P4 avec garage et chacune disposera d'un petit terrain. Les personnes qui seraient intéressées par ces lots peuvent dès à présent se signaler en mairie.

## AGENDA :

Mardi 11 Novembre

- Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 à 11h30 au monument aux morts.
- Puces de l'APE de 8h à 15h. Emplacement gratuit, pas de réservation, installation libre.
- Exposition d'aquarelles au Temple.

**STATIONNEMENT :** Le stationnement le long de la voie longeant la place, devant le foyer communal est gênant. Des places sont disponibles devant le cimetière et la mairie à cet effet. Merci de les utiliser.

**TOUJOURS JEUNES :** Le club organise un voyage au Portugal du 4 au 11 mai 2015. Si vous êtes intéressés contactez Maryse Combettes au 04 67 86 98 73 ou Solange Climent au 04 99 63 01 44 .

**CHASSE :** La Diane Saint Bazilloise a limité les jours de chasse aux mercredis, samedis, dimanches et jours fériés, alors que l'arrêté préfectoral autorise la chasse tous les jours de la semaine sauf le mardi. La chasse postée pour le gibier de passage est autorisée tous les jours à l'affut seulement. Les chasseurs sont conscients qu'ils partagent la nature avec tous les usagers de la garrigue et doivent donc respecter les règles de sécurité établies par la Fédération. La chasse sera fermée pour tous les gibiers fin février 2015. Pour en savoir plus consulter le site de la Fédération des Chasseurs de l'Hérault et le site de la Mairie.

**ANIMAUX :** La gendarmerie nous a signalé des chevaux ou ânes égarés à plusieurs reprises sur le territoire de la commune. Afin de résoudre ces situations le plus rapidement possible, nous souhaitons établir une liste des propriétaires de chevaux ou d'ânes sur la commune. Si vous possédez un ou plusieurs de ces animaux merci de vous manifester.